



Délai de rétractation et remboursement

Par **mymytop09**, le **30/09/2008** à **22:04**

Bonsoir à tous! rnrnTout d'abord, je vous remercie d'avance pour l'aide que vous allez peut-être pouvoir m'apporter! rnrnVoilà mon histoire!!!!rnrnJe me suis inscrite dans une ECOLE PRIVEE pour poursuivre une formation d'une durée d' un an. Pour que mon inscription soit validée, j'ai rempli un dossier et parmi les documents demandés j'ai du joindre les 3 chèques suivants: rnrn- l'un d'une valeur de 120€ correspondant aux frais de dossier d'inscriptionrnrn- l'autre d'un montant de 30€ correspondant aux frais de dossier d'admissionrnrn- et enfin un dernier correspondant à 20% des frais de scolarité soit d'une valeur de 460€.rnrnNi une ni deux, j'ai renvoyé mon dossier en bonne et due forme et j'y ai donc joins ces 3 chèques. rnrnToutefois, 5 jours après que mon inscription est été validé, j'ai appris que j'étais prise dans un établissement public et donc gratuit. Sachant que j'avais un délai de rétractation de 7 jours, j'ai adressé un courrier à l'école privée qui leur soumettait ma décision d'annuler mon inscription. rnrnCette dernière a été prise en considération. rnrnPar contre, (et voilà ou est le problème!), l'école avait déjà encaissé les 3 chèques en question. J'ai donc pris contact avec leur administration et ils m'ont assuré que je serai remboursé après que mon dossier soit repassé en commission. rnrnUn mois après qu'ils est reçu ma lettre, j'ai reçu un chèque de leur part d'une valeur de 460€ soit un chèque correspondant au chèque d'acompte de 20% qu'ils avait encaissé. rnrnIL NE M'ONT DONC PAS REMBOURSER LES FRAIS DE DOSSIER D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION SOIT UNE VALEUR DE 150€.rnrn Ma question est donc de savoir s'ils doivent me rembourser la totalité c'est à dire s'ils doivent aussi me rembourser ces 150€???rnrnPour ma part, je pense que oui étant donné qu'ils auraient du encaisser ces chèques une fois seulement le délai de rétractation passé. rnrnje souhaiterai avoir votre avis et savoir si je peu leur réclamer cette somme en leur adressant une lettre avec accusé de réception.rnrnj'attends des réponses avec impatience. Encore merci d'avance pour votre aide. rnrnBonne soirée à toutes et à tous.